

Programme de formation Habilitation électrique Haute Tension (UTE NF C18 510)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'appliquer les règles de sécurité (norme NFC 18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA (maxi 50Kv),
- de transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,
- d'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Personne concernée

Personnel électricien amené à effectuer des travaux et interventions sur des installations électriques HT

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis

Connaissances en électricité liées à la nature des opérations électriques à effectuer

Méthode pédagogique

Présentiel

Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques - Démonstration des EPI

Moyens techniques : PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif - Valise électrique d'apprentissage - Vérificateur d'absence de tension - Outillage électrique isolé - Dispositif de condamnation et appareil de mesure - Moyen de balisage - Gants isolants, écran faciale...

Intervenants : Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : à confirmer en fonction du ou des titre(s) d'habilitation électrique

Le délai d'accès tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Renouvellement : Tous les 36 mois

Programme de formation Habilitation électrique Haute Tension (UTE NF C18 510)

Contenu de la formation

Rappels sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement
- Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas...

Technique appliquée

- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation
- Repérage des circuits et conducteurs
- Verrouillage, manœuvre, condamnation
- Matériel et équipement de sécurité
- Choix des outils électriques portatifs à main

Opérations en haute tension

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques
- Procédure de consignation haute tension
- Lecture de schémas électriques en haute tension

Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Incendie dans une installation électrique

Travaux pratiques

Présentation des équipements électriques de l'entreprise :

- Installation HT
- Armoires et installations électriques
- Matérialisation de la notion de voisinage
- Revue des dangers inhérents à l'installation
- Réalisation de consignation
- Application des procédures de travail

Contrôle des connaissances

Théorique et pratique suivant la NFC 18-510.

Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

Modalités financières

Tarif intra entreprise : nous contacter (le tarif dépend des titres d'habilitation demandés)